

www.departement06.fr

INFO 06

REGARDS SUR LES ALPES-MARITIMES



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

N° 60

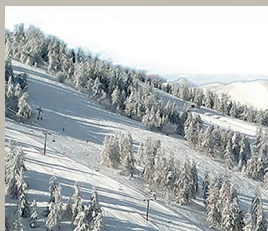
2016

BUDGET 2016 : COURAGE ET VÉRITÉ



L'ACTU

La réforme
du temps
de travail



PRÈS DE CHEZ VOUS

La plus grande
tyrolienne
de France
à La Colmiane



L'ÉCHO DU MOIS

L'échappée
blanche
au Boréon

2016 ÉDITO

Au niveau local, comme au niveau national, les Français attendent de nous du courage et de la vérité.

C'est pourquoi le budget 2016 du Département des Alpes-Maritimes sera un budget de courage et de vérité. Il témoigne de la volonté de la majorité départementale de poursuivre les efforts financiers que j'ai engagés depuis 2009, volonté aussi d'accompagner les réformes structurelles de nos territoires par des actions concrètes et ambitieuses.

Nous allons continuer courageusement à faire des économies là où elles s'imposent, pour rester un modèle d'équilibre budgétaire. Cela ne nous empêchera pas de maintenir nos investissements au service du département. Mais nous allons surtout poursuivre, par nos choix budgétaires, les missions essentielles qui sont les nôtres : la solidarité territoriale en faveur des communes, grandes ou petites, parce que le Conseil départemental est le garant de l'équilibre des territoires, la protection des personnes vulnérables et la sécurité de tous.

Le courage politique consiste à affronter la vérité et à en assumer les conséquences au niveau de la collectivité.

Aujourd'hui, il nous appartient de démontrer, par notre action, qu'un autre fonctionnement des institutions démocratiques est possible.

Bonne lecture à tous. ■



Eric CIOTTI

Député
Président du Département
des Alpes-Maritimes



SOMMAIRE

N° 60
2016

3 L'ACTU

Réforme du temps de travail

4-5 LE DOSSIER DU MOIS

Le budget 2016

6-7 PRÈS DE CHEZ VOUS

Appel à Projets Santé

Le Centre d'Incendie et de Secours de Nice Fodéré

Salle polyvalente à Saint-Sauveur-sur-Tinée

Ligne 230 XPRESS Nice-Sophia Antipolis

Les Trophées Climat-Énergie

La plus grande tyrolienne de France à La Colmiane

8 L'ÉCHO DU MOIS À VOS AGENDAS

INFO 06

REGARDS SUR LES ALPES-MARITIMES

DÉPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES : 1^{er} DÉPARTEMENT DE FRANCE À ADOPTER UNE RÉFORME SUR LE TEMPS DE TRAVAIL DE SES AGENTS

L'Assemblée départementale s'est réunie en séance plénière vendredi 6 novembre 2015 sous la présidence d'Eric Ciotti, Député, Président du Département des Alpes-Maritimes. Cette séance a donné notamment lieu au vote sur la réforme du temps de travail engagée au sein du Département des Alpes-Maritimes par Eric Ciotti, au mois de septembre dernier.



Le Département des Alpes-Maritimes : une collectivité bien gérée

Depuis 2009, la collectivité réalise de nombreux efforts de gestion en maintenant ses dépenses de fonctionnement à 940 M€, malgré la forte augmentation du RSA.

En 2005, pour la 3^e année consécutive, la Cour des Comptes, dans son rapport annuel sur les collectivités locales, cite la gestion exemplaire du Département, particulièrement sur les emplois publics (340 postes supprimés depuis 2009).

Depuis plusieurs années, le Conseil départemental applique une politique de non remplace-

ment de deux départs à la retraite sur trois.

Pour autant, ces économies s'inscrivent dans un contexte de désengagement de l'État, qui contraint fortement les collectivités : pour la seule année 2015, ce sont près de 60 millions d'euros qui ont été prélevés par l'État au détriment du Département.

Réformer le temps de travail des agents pour assurer une plus grande présence au travail et un meilleur service public

Face à la rigueur budgétaire imposée par une économie nationale difficile, le Département doit poursuivre ses efforts, en allant plus loin

sur le chemin du courage par l'optimisation des ressources humaines.

Ainsi, l'Assemblée départementale a adopté à une large majorité une réforme du temps de travail portant sur deux mécanismes :

- **Revenir à la durée légale hebdomadaire, en supprimant trois jours de congés**

Comme le relève la Cour des Comptes, la durée moyenne de travail dans la fonction publique territoriale est de 1 567 heures annualisées, alors que la durée légale est de 1 607 heures.

Le protocole sur le temps de travail du Département des Alpes-

Maritimes, prévoit une durée annualisée de 1 568 heures du fait du maintien d'avantages antérieurs à l'entrée en vigueur de la loi sur les 35 heures. La Cour des Comptes observe que c'est également le cas dans 1 500 autres collectivités.

L'Assemblée départementale a donc décidé d'assurer la stricte application de la durée légale, soit 1 607 heures, qui se traduira par la suppression de 3 jours de congés annuels.

- **Garantir plus de temps de présence des agents auprès du public, en modifiant le dispositif d'ARTT**

En 2001, il avait été décidé de prendre en considération des dépassements d'horaires permettant de créditer jusqu'à 22 jours de congés d'ARTT supplémentaires par an. Au terme de cette réforme, le nombre maximum de jours ARTT passera à 11 jours.

C'est un moyen de compenser les effets de la réduction des effectifs : augmenter le temps de travail permet de limiter les besoins en emplois.

En revenant à la durée légale, notre collectivité gagnera l'équivalent de 42 emplois à temps plein. En mettant en œuvre la réforme des mécanismes de compensation des ARTT, c'est près de 100 équivalents temps plein supplémentaires. Un tel renfort est absolument nécessaire pour faire face au choc budgétaire qui nous frappe. ■

LE BUDGET 2016 PLACÉ SOUS LE SIGNE DU COURAGE ET DE LA VÉRITÉ



SOUTIEN AUX VICTIMES DES INTEMPÉRIES, À LA RECONSTRUCTION ET À LA SÉCURITÉ DES HABITANTS

Le budget destiné à la cérémonie des vœux du Département, affecté aux victimes des intempéries.

Cette année, la cérémonie festive des vœux aux agents et aux Maralpins, prévue le 14 janvier dernier, a été suspendue en soutien aux victimes des intempéries et en témoignage de solidarité. Afin de donner corps à ce geste, les sommes qui étaient inscrites au budget pour le financement de cette manifestation ont été affectées à la réparation des dégâts des intempéries dans les communes sinistrées et au bénéfice des victimes.

Par ailleurs, le Département prévoit dans son budget en 2016 le soutien à la reconstruction du patrimoine. Une enveloppe de 20 M€ a déjà été votée en janvier 2015 pour soutenir la reconstruction des équipements publics, du tissu économique et aider les sinistrés. Après une première aide d'urgence de 1,6 M€, 7 M€ ont été votés dans le budget 2016 pour soutenir les communes qui ont été particulièrement touchées par cette catastrophe naturelle.

À cet égard, un effort sera porté sur la poursuite du Plan d'Actions et de Prévention des Inondations (PAPI) dont les récentes intempéries ont démontré la pertinence. À cet effet, la politique sur l'environnement et le développement durable bénéficiera d'une ligne budgétaire de 18,21 M€. ■

Le 21 décembre dernier, à l'Hôtel du Département, l'Assemblée départementale a procédé au vote du budget 2016.

Un budget qui entend poursuivre les efforts financiers engagés depuis 2009 et accompagner les réformes structurelles des territoires par des actions concrètes et ambitieuses.



En 2016, l'objectif est de continuer à assurer les missions essentielles qui sont celles du Département : **la solidarité territoriale** en faveur des communes, **la protection des personnes vulnérables** et **la sécurité de tous**, tout en maintenant un budget basé sur la rigueur et l'équilibre.

Le Département des Alpes-Maritimes garde ainsi le même cap budgétaire axé sur les valeurs de courage et de vérité : de courage, car il s'agit de continuer à faire des économies

tout en maintenant un haut niveau d'investissement, et de vérité vis-à-vis des administrés dans la gestion des affaires publiques.

UN BUDGET COURAGEUX

Les dépenses de fonctionnement sont maintenues à **925 M€**, c'est-à-dire dans la continuité de la politique de maîtrise saluée, depuis deux ans, par la Cour des Comptes dans son rapport sur les finances locales.

Les dépenses d'investissement sont préservées à **210 M€**, avec un effort constant sur l'aide aux communes qui constitue une priorité de la politique de solidarité territoriale.





LA SOLIDARITÉ AU CŒUR DE L' ACTION

1^{er} poste de dépense du Département des Alpes-Maritimes

- Prise en charge de la dépendance des personnes âgées
- Soutien aux personnes handicapées
- Protection de l'enfance
- Extension de l'aide à l'adaptation du logement pour les seniors
- Programme départemental d'insertion et attribution du RSA*

* La lutte contre la fraude au RSA a permis d'économiser 27 M€



L'ÉDUCATION, LA CULTURE, LE SPORT : UN MOTEUR POUR L' AVENIR

- Accompagnement de la politique éducative et mise en place du Plan « Jeunes Citoyens 06 » pour sensibiliser les jeunes générations aux valeurs de la République
- Maintien et développement des manifestations culturelles et sportives phares



PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ

- Le Département des Alpes-Maritimes œuvre pour la sécurité du territoire et des personnes en allouant 71,5 M€ au Service Départemental d'Incendie et de Secours et en soutenant fortement l'unité d'appui FORCE 06 (Force Opérationnelle Risques Catastrophes Environnement des Alpes-Maritimes)
- Programme d'Actions de Prévention des Inondations du Var : 18 M€

DES MESURES COURAGEUSES

- La poursuite de la politique de désendettement de la collectivité

En 2015, la dette a été diminuée de 11 M€.

Objectif 2016 : un désendettement d'au moins 10 M€

- La lutte contre la fraude au RSA

Elle a déjà permis d'économiser 27 M€

- La réforme du temps de travail visant à augmenter le temps de travail des agents

Division par 2 du nombre de RTT. Suppression de 3 jours de congés annuels

• Le budget consacré au volet social s'inscrit ainsi en première place dans les dépenses de fonctionnement. Ce ne sont pas moins de **498,1 M€** qui seront consacrés en 2016 à la prise en charge de la dépendance (pour les personnes âgées), le soutien aux personnes handicapées, la protection de l'enfance, ou encore l'attribution du RSA. La politique de lutte contre la fraude dans ce domaine sera poursuivie car elle garantit la légitimité même de ces allocations.

• Le budget consacré aux actions éducatives, culturelles et sportives se situera encore à un haut niveau avec plus de **43 M€** de crédits ouverts permettant à la fois d'accompagner la politique éducative dans les collèges et de poursuivre le développement des manifestations culturelles.

• Un budget de **71,5 M€** sera alloué au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS 06)

afin de continuer à œuvrer aussi pour la sécurité du territoire et des personnes.

UN BUDGET DE VÉRITÉ

• Pour la deuxième année consécutive, le recours à l'emprunt est inférieur à l'annuité de la dette.

• Cette année encore, l'engagement de ne pas augmenter la fiscalité locale sera tenu. La part des impôts locaux relevant du Département n'a pas augmenté depuis 2009.

• Entrée en vigueur de la réforme du temps de travail des agents du Conseil départemental qui prévoit le relèvement du temps de travail pour compenser la baisse des effectifs. ■



« Le Département des Alpes-Maritimes a fait la démonstration, année après année, que la rigueur budgétaire, la responsabilité de la gestion et les efforts de maîtrise des dépenses ne sont nullement les adversaires de l'innovation dans le service public, ni de l'excellence des politiques de solidarités humaines et territoriales. »

Eric CIOTTI

APPEL À PROJETS SANTÉ : LA 8^e ÉDITION DÉDIÉE À LA LUTTE CONTRE LE CANCER, LES MALADIES NEURODÉGÉNÉRATIVES ET LA PERTE D'AUTONOMIE



Favoriser le soutien à la recherche et le développement de l'excellence en matière de santé.

Le 18 décembre 2015, Eric Ciotti, Député, Président du Département des Alpes-Maritimes, a lancé le 8^e Appel à

Projets Santé du Département, en présence du Professeur Bruno Dubois, Directeur de l'Institut de la Mémoire et de la Maladie d'Alzheimer à l'hôpital de la Pitié Salpêtrière de Paris, Directeur d'Unité de recherche INSERM à l'ICM, Président du Comité Scientifique de ce 8^e Appel à Projets Santé.

Avec la volonté de soutenir la recherche et de favoriser le développement de l'excellence en matière de santé sur notre territoire, le Département s'est engagé, depuis plusieurs années, au-delà de ses compétences obligatoires, dans une politique forte et dynamique visant à doter les équipes médicales et les chercheurs des Alpes-Maritimes de moyens matériels élargis et modernisés.

Le 1^{er} Appel à Projets Santé a été lancé en novembre 2005 et a été récompensé par une Marianne d'Or en avril 2006. Depuis, les Appels à Projets se sont succédés et cette année marque le lancement du 8^e sur le thème « Innovations techniques et technologiques en matière de santé dans le domaine de la lutte contre le cancer, les maladies neurodégénératives et la perte d'autonomie ».

Les Appels à Projets Santé sont un moteur pour l'innovation médicale au service des Azuréens. Depuis 10 ans, 170 dossiers ont été retenus et financés par le Département, pour un montant cumulé de 25,3 millions d'euros de crédits. Grâce à ces projets, les patients des Alpes-Maritimes bénéficient de toute la technologie de pointe acquise par les établissements de soins. Dépôt des dossiers avant le 11 février 2016. ■

PRÈS DE CHEZ VOUS



LE CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE NICE FODÉRÉ FAIT PEAU NEUVE

Ces travaux, débutés au mois de mai 2013 et achevés en septembre 2015, ont concerné l'ensemble du site : zone de secours et zone de logements. Les 87 sapeurs-pompiers et leurs

familles bénéficient désormais d'un cadre de travail et de vie agréable.

Rappelons que le centre de Fodéré est l'une des casernes les plus actives de France avec près de 10 000 interventions par an et une zone de couverture importante qui s'étend du Paillon à Villefranche-sur-Mer et de la Promenade des Anglais au quartier Saint-Roch. Sans compter le Vieux-Nice, secteur particulièrement délicat pour les interventions en raison de ses ruelles étroites. ■

UNE NOUVELLE SALLE POLYVALENTE INAUGURÉE À SAINT-SAUVEUR-SUR-TINÉE

Face au développement de la commune, le Syndicat intercommunal de la Tinée (sivom) a décidé de construire, au centre du village, un complexe regroupant une école, un centre de loisirs sans hébergement, 2 gîtes ruraux et une salle polyvalente. Cette dernière, d'une superficie de 300 m², pourra accueillir jusqu'à 186 personnes. Dans le cadre de sa politique de soutien et d'aides aux communes, le Département des Alpes-Maritimes a participé au financement de ce projet à hauteur de 57 % du coût total. ■



TRIBUNES LIBRES

Groupe socialiste et écologiste

Le budget du département 2016 sans provocation

Avec les événements dramatiques de 2015 et le résultat des élections régionales, la Concorde voulue par le Président de la République, est possible voire nécessaire.

Au département, le groupe socialiste et écologiste vote de nombreux rapports, il fait des propositions constructives, parce que le travail des services doit être reconnu et les missions doivent être remplies efficacement.

Les prévisions de recettes 2016 sont extrêmement prudentes, voire sous-estimées, notamment sur le montant des droits de mutation, 1^{ère} source de recettes du département (370 M€). En 2015, le produit a progressé de 7,8 %, plus que prévu. En 2016, il progresserait de +1,4 % alors que le marché de l'immobilier repart depuis le mois d'août. Malgré ces moindres recettes, le département dégagerait 170 M€ d'épargne.

Alors pourquoi est-il prévu d'inscrire seulement 11 mois de versement d'allocation de RSA sous prétexte d'une compensation insuffisante de l'État qui ne date pas d'hier: Pourquoi faire de telles annonces à l'encontre de nos concitoyens déjà les plus en difficulté, alors que nous savons que la CAF paiera les 12 mois de RSA ? ■

Marie-Louise GOURDON/Jean-Raymond VINCIGUERRA
Conseillers départementaux des Alpes-Maritimes
<http://groupe-socialiste-alpes-maritimes.blogspot.com>

Groupe Front de Gauche

Le budget 2016 du département porte la marque de l'austérité. Celle qu'impose l'État en diminuant de façon considérable les dotations aux collectivités locales et territoriales. Mais tout autant, celle qui résulte des choix de la majorité départementale qui font que le budget du handicap diminue de 6,4 millions d'euros, celui des personnes âgées de 3,7 millions et celui des infrastructures routières de 4 millions d'euros. Et ceci, alors que les recettes d'impôts progressent de 15 millions d'euros presque exclusivement à la charge des familles. Ce n'est pas ainsi que le département contribuera à la relance des activités économiques et de l'emploi. ■

Pour le Groupe Front de Gauche
Francis TUJAGUE/Valérie TOMASINI
Conseillers départementaux



LIGNE 230 XPRESS NICE-SOPHIA ANTIPOLIS : 1^{ère} LIGNE DE CAR À ÉTAGE EN FRANCE

Dès le 11 janvier, 12 véhicules à étage (sur les 21 acquis par l'exploitant de la ligne) remplaceront les véhicules classiques mis en service jusqu'alors sur la ligne 230 Nice-Sophia Antipolis, du lundi au vendredi.

Avec une capacité 50 % plus élevée que celle d'un bus standard, ces nouveaux véhicules permettront d'améliorer le trafic sur cette ligne très fréquentée du département et de résoudre les problèmes de saturation qui y sont rencontrés notamment aux heures de pointe.

Les cars à étage offriront également aux utilisateurs un niveau de confort inégalé pour leurs trajets quotidiens avec des sièges larges et confortables, des tablettes et prises de rechargement USB à toutes les places, un toit panoramique... ■



FORUM 2015 DU PLAN CLIMAT-ÉNERGIE DES ALPES-MARITIMES : REMISE DES « TROPHÉES CLIMAT-ÉNERGIE »

Comme chaque année, dans le cadre de son Plan Climat, le Département a remis les Trophées Climat-Énergie des Alpes-Maritimes qui récompensent les acteurs les plus actifs en matière de politique énergétique et d'innovation technologique. Ces trophées ont pour objectif de valoriser les collectivités, organismes publics, entreprises et associations engagés dans la réduction des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables (EnR), les modes de transports propres, les constructions durables, ou encore la sauvegarde de la biodiversité. Cette année, 21 communes, 19 collectivités et/ou établissements publics, 27 entreprises, et 11 associations étaient en lice pour être récompensés. ■



LA PLUS GRANDE TYROLIENNE DE FRANCE INAUGURÉE À LA COLMIANE

Samedi 19 décembre 2015, Eric Ciotti, Député, Président du Département des Alpes-Maritimes, Président du Syndicat mixte pour le développement de la vallée de la Vésubie et du Valdeblore, a assisté à l'ouverture de la plus grande tyrolienne de France, l'une des plus grandes d'Europe, à La Colmiane, qu'il a lui-même testée.

Pour l'occasion, le sportif de l'extrême le plus titré et champion du monde de roller, Täig Khris, s'est lancé en avant-première sur cette tyrolienne longue de 2 663 mètres.

D'autres sportifs tels que Quentin Carles de Caudenberg, champion du monde Junior de Trial, Patrice Barattero, membre de l'équipe de France de para-snowboard, ou encore Ken Vuagnoux, champion de France de Snowboardcross, ont également testé la tyrolienne.

Cette tyrolienne présente des caractéristiques impressionnantes : un départ à 1 776 mètres d'altitude, une arrivée à 1 489 mètres, soit un dénivelé de près de 300 mètres. Cette nouvelle attraction sensationnelle, qui s'étend sur 2 663 mètres, offre un survol vertigineux, avec un départ à 105 mètres du sol, une vitesse moyenne de 120 km/h pouvant atteindre 130 km/h, et une descente moyenne en 1 minute 49 secondes (pour la section 1).

Cette tyrolienne géante peut être testée en solo pour les plus téméraires et en duo pour ceux qui veulent partager ce moment à couper le souffle.

Cet hiver, les skieurs peuvent en profiter entre 2 descentes, grâce à un système de chariots qui leur permettra de laisser leur équipement au départ et de le récupérer à l'arrivée.

Cette activité, ouverte depuis le 20 décembre, rencontre un très grand succès.

Infos + :

www.departement06.fr

Réservations au 04 93 02 83 54

Courriel : colmiane@orange.fr

Pour tout renseignement :

04 93 23 25 90 (Office du tourisme Valdeblore La Colmiane)

www.colmiane.com ■

L'ÉCHAPPÉE BLANCHE : RÊVEZ EN BLANC, PENSEZ BORÉON !

Le samedi 6 février, le Département vous invite à venir découvrir les activités nordiques.



Initiations et découvertes gratuites

en continu, de 10 h à 16 h

- Cascade de glace - à partir de 8 ans
- Tyrolienne - à partir de 8 ans
- Biathlon/Tir-laser (initiation+test)
tout public

• Atelier prévention neige et risques en montagne

(nivologie, gestion du froid, initiation Détection Victime Avalanche)

tout public

- Ski nordique - tout public (accès au domaine skiable)
tout public

- Luge ou calèche tractée
tout public - de 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h (réservations sur place)
Association Hervé Gourdel

Randonnées

Randonnées sur inscriptions :
www.ffmpeg.fr/cd/06

- Randonnée raquettes à neige
départ 10 h 30, durée : 4 h
à partir de 12 ans
- Ski nordique accompagné
départs 10 h et 14 h - tout public -
durée : 1 h 30
- Randonnée nature à l'alpage
en raquettes à neige sur le thème
de la faune et flore
sorties à 10 h 30, 11 h 30, 12 h 30
et 13 h 30
durée : 1 h 30 - à partir de 8 ans
- Randonnée ski alpinisme
départ depuis le centre nordique
à 11 h - durée : 4 h - tout public
(prévoir pique-nique)

à partir de 14 ans (niveau skieur
confirmé)

- Handisport raquettes à neige
départs 10 h et 14 h
- Pulka / Snowélette
départs 10 h et 14 h
- Atelier Pulka / Joéning
- Randonnée avec nuit
au refuge de la Cougourde
tarifs et inscriptions : www.cafnice.org
départ à 15 h - à partir de 14 ans

Compétitions

- 3^e rencontre départementale
de cascade de glace
qualifications de 11 h à 15 h
finale à 16 h - remise des prix à 17 h
inscriptions : www.ffmpeg.fr/cd/06
à partir de 14 ans

- Vertical Race du Boréon
5^e étape du Challenge Ski Alpinisme 06
départ à 11 h - remise des prix à 14 h
à partir de 14 ans
inscriptions : www.ffmpeg.fr/cd/06
Prêt de matériels techniques
(piolets, baudriers, casques)

Démonstrations

- Show highline à 13 h 30 et 16 h
- Secours sur la cascade de glace
par le Peloton de Gendarmerie de
Haute Montagne à 14 h

Accès gratuit au Parc Alpha

ouverture de 10 h à 17 h - tout public

Info + :

www.departement06.fr
Fédération Française
de la Montagne et de l'Escalade
Tél. 06 98 95 98 34
Centre nordique du Boréon
Tél. 04 93 02 33 69 ■

À VOS AGENDAS

- JUSQU'AU
28 FÉVRIER 2016

Exposition « Les Alpes-Maritimes, de la Révolution à l'Empire »

Info + :
Maison de la Nature
Parc naturel départemental
de la Grande Corniche
04 97 18 68 30
www.cd06.fr
animations.parc@cd06.fr

- JUSQU'AU
21 MARS 2016

Exposition « Washi, papier sublimé »

Cœuvres de Kinji Isobe
Info + :
Musée des Arts asiatiques
04 92 29 37 00
www.arts-asiatiques.com

- JUSQU'AU
31 MARS 2016

Exposition « Yin-Yang, tradition et modernité »

par Michel Nizio
Info + :
Musée des Arts asiatiques
04 92 29 37 00
www.arts-asiatiques.com

ULTRA-TRAIL ® 2016

INSCRIVEZ-VOUS !

Inscrivez-vous pour
l'Ultra-trail ® 2016
les 2, 3 et 4 septembre

Un parcours unique à
couper le souffle entre
mer et haute montagne
avec 6 points qualificatifs
UTMB.

Infos et inscriptions sur
www.ultratrail06.com